

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 25 FEVRIER 2019

OBJET / GAIA

**ANTIC : convention
d'expérimentation
Open Data**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
18 février 2019

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 25

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq février, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatcegy, M. Peio Etchelecu, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, Mme Nathalie Aïçaguerre, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza, Mme Nathalie Aïçaguerre à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

L'association Antic (Agence Pays basque des NTIC), constituée de collectivités locales et d'institutions publiques, d'organismes d'enseignement supérieur et de recherche, d'associations d'utilisateurs et d'entreprises du numérique, a présenté à la Ville un projet d'expérimentation d'Open Data à l'échelle du Pays Basque.

Missionnée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, elle propose d'accompagner les 16 villes pour qui l'ouverture des données publiques relève d'une obligation légale en vertu de la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique.

L'open data permet aux territoires et à leurs décideurs d'améliorer leur attractivité, de soutenir l'innovation, de moderniser les services publics tout en répondant à l'exigence nouvelle des citoyens en matière de transparence et de clarté dans l'action publique.

Au-delà de cette valorisation de l'action territoriale, il s'agit d'une formidable opportunité pour créer de la fluidité entre des services organisés en silos et soutenir des démarches collaboratives entre administrations.

A une époque où la bonne gestion des données numériques publiques revêt une importance croissante pour nos collectivités, la proposition de l'antic d'impulser une démarche collective d'ouverture des données publiques permettra aux communes de mutualiser les ressources, partager les bonnes pratiques et tisser de nouveaux partenariats.

A ce stade, la totalité des frais inhérents à cette mission d'ingénierie sera prise en charge par l'Antic, qui a besoin que notre commune soutienne la démarche et la méthodologie proposées.

A ce titre, afin de soutenir l'Antic dans la réalisation de sa mission « Open Data Pays Basque », il est proposé au Conseil municipal d'approuver la participation de la Commune à cette expérimentation territoriale.

Une convention sera établie entre la Commune et l'Antic, notamment pour préciser les modalités d'intervention de l'association, et les différentes phases de la mission.

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la participation de la commune à l'expérimentation Open Data,
- Autorise Mme le Maire à signer la convention avec l'Antic telle qu'annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :

Pour le Maire empêché
Eliane NOBLIA



Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/02/2019